

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 07 AVRIL 2022

Monsieur le Président,

Si les recours aux cabinets de conseil n'ont pas été institués sous la présidence d'Emmanuel Macron, le coût pour les finances publiques a doublé entre 2018 et 2021 pour un montant total avoisinant les 2,4 milliards d'euros en 4 ans.

Alors qu'est systématiquement avancée la maîtrise des dépenses publiques pour rogner sur les moyens du service public et augmenter les suppressions d'effectifs, il est insupportable que des sommes colossales soient allouées à des groupes privés pour conduire des politiques d'austérité. Pour Solidaires Finances Publiques il n'est pas tolérable que des millions d'euros soient déboursés pour proposer de réduire de 5 euros les APL pendant que 80 à 100 Milliards d'euros s'évaporent en fraude fiscale chaque année. Pour rappel, à la lecture des bilans d'activité 2020 et 2010 de la DGFIP, plus de 24 000 postes ont été supprimés à la DGFIP ces 10 dernières années, dont près de 2220 pour les seuls effectifs du Contrôle Fiscal Externe.

Il est d'autant plus choquant que les deniers publics soient ainsi dilapidés alors que la commission d'enquête du Sénat a révélé que le cabinet McKinsey n'avait pas payé d'impôts sur les sociétés en France depuis au moins dix ans. Sans doute que la baisse des impôts sur les sociétés de 33 à 25 %, dont l'impact budgétaire est évalué à 11 milliards d'euros, n'était pas encore suffisante aux yeux du groupe McKinsey. Les baisses d'impôts n'empêchent nullement l'optimisation ou l'évasion fiscale dès lors qu'il reste possible de limiter son imposition en utilisant des montages juridiques et en se localisant dans des pays à fiscalité attractive.

D'autres dépenses engagées par l'État, et notamment la DGFIP, sont sujettes à questionnement. L'explosion des partenariats avec des sociétés privées, pour la mise en place de techniques d'intelligence artificielle, témoigne des velléités dépensières des administrations. Citons notamment la mise en place du traitement automatique d'analyses prédictives dans les services de contrôle de la dépense, le partenariat avec la société Homiwoo pour les évaluations domaniales, ou encore le partenariat avec Google et Cap Gemini pour la mise en place du Foncier Innovant ; ce dernier projet se chiffrant déjà à 24 millions d'euros pour des résultats pour le moins incertains. Les politiques dogmatiques de réduction des effectifs conduisent à une externalisation à outrance de missions de services publics.

Depuis des années, sous prétexte de réduction des dépenses publiques, les mêmes politiques sont à l'œuvre dans les services publics et de la DGFIP : suppressions massives d'emplois, suppression des implantations territoriales pour les remplacer par des Établissements France Service sans présence d'agents de la DGFIP, tout en confiant à des boîtes privées à la fois les réflexions et les réalisations des politiques de services publics. Pour Solidaires Finances Publiques, il est urgent de rappeler l'utilité, la nécessité du Service public pour le plus grand nombre. Sans services publics, il ne peut y avoir d'égalité citoyenne ni de justice sociale.

En ce qui concerne les points à l'ordre du jour et notamment le suivi annuel du plan d'actions 2020-2022 de la DGFIP en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, nous regrettons le manque de moyens humains et budgétaires concrets, d'échéances précises ou encore de sanctions.

Ainsi, les actions mises en place sont principalement de l'information et de la communication à budget constant. Les mesures qui nécessitent du budget n'ont pas été mises en place.

Alors que ce plan concerne les années 2020-2022, qu'il reste donc 9 mois, toutes les mesures un peu plus conséquentes comme celles concernant les inégalités salariales ou la part des femmes dans les emplois de direction sont « en cours » ou « non réalisées ».

Concernant la campagne IR, si le renfort aux CDC a diminué cette année avec la mobilisation de 3 agents au plus fort de la campagne, cela reste élevé au vu des suppressions de postes dans les SIP ces dernières années. Suppressions ayant eu pour justification la création de ces mêmes CDC, que les agents doivent renforcer aujourd'hui.

Nous notons l'accent mis sur le contrôle fiscal cette année. Il semble que l'administration commence à voir les limites de sa politique de dématérialisation à outrance et des risques générés en matière de fraude fiscale... L'effort est louable mais cela restera difficilement réalisable vu le nombre de tâches déjà dévolues aux agents des SIP pendant cette campagne.

A propos de l'organisation de la campagne proprement dite, nous déplorons que certains sites effectuent leur réunion de campagne après la date de début de campagne.

Organisation, répartition du personnel, utilisation des EDR, méthodes de réception, de traitement... aucune information des agents avant cette date. Concrètement ils sauront qui fait quoi, où et comment au dernier moment, ce qui peut être source de stress.

Sur d'autres sites, ce sont des retraités, recrutés en tant que vacataires, qui vont assurer une partie de l'accueil, tellement les services sont exsangues.

Lors du CHSCT, vous avez annoncé, monsieur le président, que l'année 2022 servirait à « tirer des enseignements », à « faire des ajustements ». Le constat est là : les agents des SIP (entre autre) ne peuvent pas s'en sortir vu l'état actuel de sous-effectif des services.

Mais pour notre directeur général, tout va bien, en témoignent les indicateurs qui montrent la bonne santé de notre administration. Indicateurs prévus et communiqués à l'avance, dont on sait que tous les efforts d'un service se focaliseront dessus, au détriment du reste. Indicateurs contrôlés par notre propre administration.

On n'imagine même pas une telle situation dans le privé.

Privé dont on sait pourtant très bien s'inspirer pour reprendre les idées les plus délétères pour les agents...